

Durée : 02 Heures

Coefficient=3

Les participants à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) ont adopté une série de mesures susceptibles de contribuer à rendre le monde plus équitable, plus propre, plus écologique et plus prospère et ont pris acte des liens importants qui existent entre la santé et le développement.

Le document final adopté par les États Membres qui ont assisté à la Conférence du 20 au 22 juin 2012 intitulé «L'avenir que nous voulons» – souligne qu'une meilleure santé est «à la fois une condition préalable, le résultat et un indicateur des trois volets du développement durable».

Selon la Directrice Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Dr Margaret Chan, «l'accent mis sur les liens entre la santé et le développement durable est d'une importance capitale». «Lorsqu'ils sont en bonne santé, les gens sont mieux à même d'apprendre, d'être productifs et de contribuer à la vie de leur communauté.

En outre, un environnement sain, est une condition préalable à une bonne santé», a-t-elle ajouté. Le document final souligne également l'importance de la couverture universelle des soins de santé pour améliorer la santé et pour promouvoir la cohésion sociale et un développement humain et économique durable et reconnaît que le fardeau et la menace que les maladies non transmissibles (MNT) représentent à l'échelle mondiale figurent parmi les principaux obstacles au développement durable au XXI^{ème} siècle.

Les auteurs du document déclarent aussi: «Nous sommes convaincus qu'il importe de se concentrer sur les facteurs sociaux et environnementaux de la santé, tant pour les segments pauvres et vulnérables que pour l'ensemble de la population, en vue d'édifier des sociétés ouvertes, justes, productives et saines. Nous plaçons en faveur de la pleine réalisation du droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale.»...

(Extrait de la déclaration de la conférence Rio+20/Juin 2012)

Questions :

1. Donner un titre au texte : 02 Points
2. Citer et commenter les idées principales du texte (en 08 lignes maximum) : 06 Points
3. Quelles sont les principales actions à entreprendre pour répondre aux préoccupations et recommandations contenues dans le texte ? 05 Points
4. Quel est votre rôle en tant que citoyen pour contribuer à la réalisation des recommandations contenues dans le texte ? 03 Points.